

Publié le 4 octobre 2011

Friches militaires : une opportunité pour les collectivités ?

Avec la restructuration des armées, des sites militaires se « libèrent », offrant de nouveaux espaces au développement urbain. Des Entreprises publiques locales ont mission de transformer ces friches en nouveaux quartiers ou parc d'activités.



« La libération de foncier est une opportunité dans un pays où il s'agit plutôt d'une denrée rare », déclarait en 2008 le ministère de la Défense à la veille de la restructuration des armées. Pour amortir le choc de la réforme de la carte militaire, qui devrait se traduire par la suppression de 54 000 emplois et la fermeture de 83 sites, le Gouvernement a promis de débloquer 320 millions d'euros d'ici 2015. Mais la situation est loin d'être idyllique : l'enveloppe annoncée pour accompagner le départ des régiments est jugée insuffisante par les collectivités. L'impact économique est mal vécu et dénoncé par nombre d'entre-elles. Le foncier libéré représente néanmoins une réelle opportunité foncière pour certaines agglomérations, permettant d'envisager la construction de nouveaux quartiers ou de zones d'activités en périphérie ou même en cœur de ville. La reconquête d'emprises telles que casernes, ateliers, bases aériennes et plateformes aéroportuaires participe alors activement au développement urbain.

Des centres-villes « libérés »

Brest Métropole Océan fait partie de ces agglomérations qui profitent du départ de l'armée pour transformer leur centre-ville. Les anciens ateliers de construction navale vont servir d'emblème au futur quartier posé sur l'éperon rocheux du Plateau des Capucins qui domine le fleuve Penfeld, grâce au projet mené par Brest Métropole Aménagement (BMA). Tout comme à Draguignan où la Zac Chabran, ancienne friche militaire reconvertie par la Saiem, fait désormais le lien entre centre ancien et ville nouvelle, donnant une nouvelle dimension à la ville. La reconversion des friches peut prendre des formes variées. A Nancy, le départ de l'Armée a ainsi été l'opportunité de lancer l'un des plus gros chantiers universitaires de France avec le projet Artem. La Solorem est chargée de l'aménagement de ce futur campus innovant. A Limoges, c'est un parc d'activités qui voit le jour, sous l'impulsion de la Seli (Société d'équipement du Limousin), sur le site d'une ancienne base militaire. Une création appréciée des entreprises locales, à la recherche d'espace.

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 1